

# Il va être temps de redresser la barre...

MURET, le 20 avril 2023

Au parloir, le samedi 15 avril 2023 aux alentours de 13h50, un surveillant réalisant son travail avec exemplarité et professionnalisme a été qualifié de raciste, insulté et menacé de mort parce qu'il demandait à une PPSMJ de lui remettre un produit alimentaire illicite.

Pour ne rien vous cacher, l'**UFAP UNSa Justice** est toujours à la recherche de la causalité entre racisme et sandwich, mais à bien y réfléchir cela ressemble bien à l'argumentaire d'un simple d'esprit...

Le surveillant a naturellement déposé une plainte en bonne et due forme et certainement conservait un espoir en la machine judiciaire qui allait sanctionner, ce pathétique personnage, à la hauteur des faits constatés et reprochés : « Insultes et menace de mort sur une personne dépositaire de l'autorité publique !!! »

**Le 18 avril 2023, le couperet d'une justice froide, glaciale et sans une once de pitié, s'est abattu sur ce vilain garnement, sous la forme d'une LSC (Libération Sous Contrainte) en DDSE (Détenion à Domicile Sous Surveillance Électronique) ...**

Pour l'**UFAP UNSa Justice**, cela équivaut à un signal sans appel lancé à toutes les PPSMJ... Une porte ouverte à tous les abus sans la moindre perspective de sanction... Puisqu'aux yeux de certains, nous ne sommes que de la chair à canon tout juste bon à se faire insulter et menacer sans rechigner !!!

« **Le JAP ayant autorité sur le CD MURET étant absent, le bébé a été refilé à son homologue du CP SEYSSES. Cependant, pourquoi cette décision, prise en amont, n'a pas été suspendue ou simplement annulée ? l'UFAP UNSa Justice est désappointée et ne comprend pas, les collègues encore moins !!!** »

L'**UFAP UNSa Justice** entend déjà les plaintes languissantes de nos « pompiers pyromanes de service » toujours prêt à nous faire la morale tout en se refilant la patate chaude sans jamais avoir de compte à rendre...

**L'UFAP UNSa Justice avertit solennellement les oreilles chastes et toute personne possédant un QI supérieur à un moule à gaufre : le personnel pénitentiaire n'est pas rémunéré pour le bon plaisir de se prendre dans la face des insultes, des menaces ou tout autre forme d'agression d'une population pénale toujours plus vindicative et violente !!!**

**Le Bureau Local UFAP UNSa Justice MURET**